



Mme Roxana Maracineanu
Ministre des Sports
95 avenue de France
75013 PARIS

Villeurbanne, le 29 avril 2020,

Madame la Ministre,

**GILBERT-LUC
DEVINAZ**

SENATEUR DU
NOUVEAU RHONE ET
DE LA METROPOLE DE
LYON

CONSEILLER DE LA
METROPOLE DE LYON

CONSEILLER
MUNICIPAL DE
VILLEURBANNE

Mon attention a été appelée sur la situation préoccupante des clubs de football amateur. Le 16 avril dernier, la Fédération Française de Football a décidé de mettre fin à l'ensemble des compétitions amateurs de football. Cette décision semble cohérente au regard de la crise sanitaire que nous traversons et des mesures sanitaires en vigueur. Le Premier Ministre a d'ailleurs confirmé cette décision en annulant également la possibilité de reprise des championnats professionnels.

Néanmoins, pour le football amateur, l'arrêt des championnats et les décisions de descentes sportives prises par les plus hautes instances vont contribuer à l'aggravation de la précarité à laquelle font déjà face de nombreux clubs de football dans cette période d'incertitude.

Bien entendu, les clubs pourront bénéficier des dispositifs de soutien économique mis en place par le gouvernement et les collectivités. Mais tous les clubs qui fonctionnent avec des dirigeants bénévoles vont être durement touchés sans pouvoir être accompagnés.

La pratique amateur du football en France représente toute la dynamique de la discipline. Il ne peut y avoir de champions du Monde sans l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans les 15 000 clubs amateurs.

Il était déjà de plus en plus difficile pour les clubs de boucler les budgets, assurer l'encadrement des plus jeunes ou gérer l'intendance. La crise du COVID 19 et l'arrêt de la saison va encore affaiblir ces structures.

Ce sont les clubs amateurs qui seront en première ligne pour reconstruire notre société, accompagner les jeunes et dynamiser nos territoires. Il s'agit pour les clubs de le faire avec leur fédération dans un esprit de solidarité.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales seront aux côtés des clubs amateurs. Comment le gouvernement compte-t-il prendre en compte spécifiquement les associations sportives dirigées par les bénévoles ? Comment s'assurer de leur prise en compte par les fédérations ?



Lors de la création de l'Agence Nationale du Sport l'an dernier, vous avez prôné cette nouvelle gouvernance du sport qui « constitue une étape vers une plus grande pratique du sport en France, mieux partagée, plus démocratique dans sa gestion, plus proche des clubs et des territoires. ». Qu'en est-il aujourd'hui du partage des décisions et de l'associations des clubs amateurs dans les décisions que prennent les fédérations dans ce contexte si fragile ?

Les dirigeants bénévoles des clubs amateurs s'engagent au quotidien pour faire vivre le sport, ils méritent aujourd'hui le respect et l'accompagnement pour survivre à la crise.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Gilbert-Luc Devinaz", is written over a large, stylized blue oval scribble.

Gilbert-Luc DEVINAZ